

Le Devoir

LES ACTUALITÉS, jeudi, 18 janvier 2007, p. a3

Le bulletin corrigé de la CSDM sera revu et corrigé

Chouinard, Marie-Andrée

Sitôt corrigé, sitôt renvoyé à la planche à dessin. Le tout nouveau bulletin du primaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui a reçu un accueil mitigé l'automne dernier, sera soumis à la consultation des parents le mois prochain et pourrait subir une autre métamorphose.

Dans une lettre expédiée aux parents ces derniers jours, la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, fait le point sur certains dossiers scolaires, dont le bulletin. «Depuis le début de l'implantation du nouveau pédagogique, le bulletin représente un élément problématique», écrit-elle. «[...] Nous comprenons que le bulletin actuel de la CSDM a besoin d'être amélioré pour que vous puissiez bien suivre le parcours de votre enfant.»

Le bulletin actuel est pourtant tout nouveau: en octobre dernier, la commission scolaire lançait ce nouvel outil après avoir traversé un processus d'examen interne. Le moment de divulguer la nouvelle mouture a toutefois correspondu avec la volonté du ministère de l'Éducation d'effectuer désormais une consultation élargie de l'ensemble des parents à propos du modèle de bulletin souhaité.

Ce souhait ministériel est désormais une obligation: «Comme premiers partenaires concernés, les parents doivent être mis dans le coup», affirmait le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, en novembre dernier, au moment de dévoiler trois modèles de bulletin justement destinés aux écoles. «C'est pourquoi nous avons décidé qu'ils seraient consultés à l'égard de la confection des bulletins.»

Suivant cette volonté, la CSDM annonce qu'elle joindra les parents le mois prochain, par l'entremise du conseil d'établissement de chaque école. Il reviendra à cette instance de choisir la manière de joindre le plus grand nombre de parents. «Cette démarche devrait nous permettre de produire un nouveau bulletin institutionnel pour l'année scolaire 2007-08», poursuit Diane De Courcy.

L'automne dernier, le nouveau bulletin de dix pages - cinq contenant l'information sur le parcours de l'enfant, cinq autres pour expliquer les nouveautés - avait été mal reçu par certains, notamment l'Alliance des professeurs de Montréal, qui le trouvaient «confus».

Ce bulletin, que les parents ont reçu au moins une fois, faisait place aux cotes de A à E marquant le degré de «développement de la compétence disciplinaire». La CSDM avait justifié le passage à cette nouvelle façon de faire en exposant le fait que l'ancien bulletin ne contenait pas suffisamment d'échelons d'évaluation au goût des parents, ce qui empêchait les nuances et les variations.

Interrogé hier, le porte-parole de la CSDM, Sylvain Arsenault, a indiqué que le fait de soumettre de nouveau le bulletin à un examen était positif. «C'est une occasion que nous saisissons pour nous améliorer», a-t-il expliqué hier, précisant que le souhait du ministre de consulter les parents de façon élargie avait commandé ce nouvel exercice.